



SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire
des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

CP 4227 d 73 s ISSN 1252-9915 Dir de pub. J-P MAURICE

Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du 6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Cergy CC



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Pourri, l'été...

le fut bien, tant par la météo morose que du point de vue de l'actualité sociale. Certes, on tenta bien de mobiliser l'attention des foules sur le drame humain qui se déroulait entre le Président de la République et le Ministre des Finances... Derrière ce rideau de fumée, le Gouvernement n'a pas perdu de temps : vote des lois sur la protection sociale, la sécurité et enfin sur la décentralisation. Avec comme point commun, la poursuite de la mise à bas systématique de tous les dispositifs de solidarité et la casse des services publics qui en sont un vecteur essentiel : privatisation de France Telecom, perspective de fermeture de la moitié des bureaux de Poste, prochaine privatisation d'EDF GDF... Dans le même temps, il annonce le report de la hausse du SMIC et une réforme de l'ISF ! Pourtant, le MEDEF estime que les cadeaux qui lui sont faits (cf. les milliards offerts à Vivendi) ne suffisent pas encore : les chantages à l'emploi et aux délocalisations ont émaillé l'actualité estivale, les attaques contre les 35h, contre le droit des salariés se multiplient... A ce qu'on nous présente aujourd'hui comme inéluctable, opposons les valeurs d'une société plus juste et solidaire, avec des perspectives de développement où les richesses soient mieux réparties. Portons le projet de la FSU d'une priorité redonnée à l'éducation. Ensemble, relevons la tête !

JP MAURICE
secrétaire départemental
le 6 septembre 2004

Dispensé de timbrage

Déposé le 7 septembre 2004



Quelles conditions de rentrée ?

➔ Effectifs en hausse : 54 000 élèves en plus pour seulement 1 460 créations de postes dans les écoles. Dans ces conditions, comment développer le travail en équipe, lutter contre l'échec scolaire, éviter les classes surchargées, assurer au mieux les remplacements, proposer une formation continue de qualité ?

➔ Solde négatif de 4 290 : 17 290 enseignants du 1er degré partiront en retraite pour seulement 13 000 postes au concours. Encore une fois, il sera fait appel de façon massive aux Listes Complémentaires !
➔ 15 000 adultes en moins : alors que 15 000 Aides-Educateurs ont quitté les écoles en juin 2003, 6 000

postes d'Assistants d'Education ont été créés pour assurer leurs missions (et d'autres, notamment pour les assistants de vie scolaire et le 2nd degré).

➔ A la rentrée 2004, nouvelle dégradation dans les écoles avec le départ de 6 000 Aides-Educateurs et seulement 4 000 postes d'Assistants d'Education pour le 1er et le 2nd degré.

➔ Baisse des crédits concernant les frais de déplacement, les crédits pédagogiques, les crédits ZEP, la formation continue...

➔ Pas de réponse aux problèmes de direction : fonctionnement, temps, indemnisation... Aucune proposition satisfaisante n'a été faite. Les négociations au point mort laissent mal augurer de l'avenir sur cette question.

Sommaire

Edito	p 1
Audience Recteur	p 2
Assurance maladie	p 3
Rapport Thélot	p 3
Natation	p 3
CTPD du 4 septembre	p 4
Direction d'école	p 4
Université d'Automne	p 4
11 bonnes raisons...	p 5
Bulletin d'adhésion	p 6

Encarté dans ce bulletin un calendrier
Ce bulletin est adressé aux syndiqués et aux écoles du département.

SNUipp FSU
Val d'Oise

Tél : 01 30 32 21 88

Fax : 01 30 32 39 12

courriel : snu95@snuipp.fr

site : <http://95.snuipp.fr>



Carte des langues : le Recteur donne le cap

Lundi 5 juillet : les 4 sections départementales du SNUipp de l'Académie de Versailles ont été longuement reçues le Recteur.

Le SNUipp procède à une présentation détaillée des problématiques caractéristiques de l'académie.

Tout d'abord, l'image erronée d'un territoire (« territoire urbain homogène à la caractérisation sociale moyenne » selon les tableaux du Ministère !...) qui se caractérise plus par la juxtaposition de contrastes forts, voire même excessifs... Nous soulignons un phénomène nouveau qui consiste à voir ces contrastes se développer au sein même des bassins, voire même des villes ce qui crée des contraintes et tensions d'autant plus importantes qu'elles s'exercent sur des surfaces réduites. **Raisonner en termes de moyenne sur un territoire aussi complexe, comme cela est fait traditionnellement, conduit à nier l'ensemble des réalités.**

A ces contraintes externes liées à la situation socio-économique de nos départements, s'ajoutent des éléments internes notamment le renouvellement très rapide des enseignants. Il faut selon nous agir sur :

- **La formation initiale** avec une meilleure prise en compte des conditions réelles d'exercice du métier. Renforcer les dispositifs d'accompagnement et de suivi des jeunes titulaires (postes de maîtres formateurs, de conseillers pédagogiques, voire d'IEN) et assurer le « compagnonnage » par la stabilisation des équipes et en tout premier lieu la direction d'école.

- Il faut enfin agir sur les conditions de vie des jeunes collègues en réduisant les déplacements. Nous demandons au Recteur, en lien avec la Région et les départements, de rouvrir sérieusement **le dossier du logement des enseignants**. Cette question devient vitale, compte tenu de la flambée

des prix de l'immobilier dans la région.

Nous avons enfin abordé les questions plus directement liées au fonctionnement des écoles :

· La carte scolaire avec la scolarisation des moins de 3 ans et l'aide aux enfants en difficulté.

· La formation continue et le point plus spécifique des CAPASH.

· La carte des ZEP avec les conséquences des annonces du « plan Borloo » et les limites des dispositifs actuels.

· En dernier point enfin, nous avons interrogé le Recteur sur ses intentions en matière de carte des langues.

Le Recteur est revenu sur la présentation que nous avons faite de l'académie pour dire son accord : « **la notion de moyenne n'a pas grand sens** », il partage aussi le constat sur les disparités internes aux départements voire aux bassins. D'où, selon lui, la difficulté à tenir un discours académique, renforcée par le manque d'identité culturelle et régionale.

- Langues vivantes

Le Recteur a abordé ensuite la question qui aura été au cœur de l'audience, celle des langues vivantes à l'école. **Il faut, selon lui, consolider le cycle III à l'école élémentaire** (en qualité et en quantité), en affirmant la place des enseignants du 1^{er} degré.

Un constat s'impose, la langue étudiée à l'école primaire c'est l'anglais (tendance massive contre laquelle il serait vain de s'opposer). L'arrivée au collège se fait donc avec 3 ans d'anglais, il faut continuer. Il y a dès lors un espace pour les autres langues qu'il faut ménager dans une logique de parcours. La diversification peut parfaitement être assurée dans les collèges.

Nous rappelons que nous avons attiré l'attention sur les conséquences de la mise en oeuvre d'une

"carte des langues" (affectation des enseignants du 1er degré, mise en place de "filieres langues" très précoces, problèmes de sectorisation...) dès la présentation du projet par le Recteur précédent.

A nos remarques sur la mise en oeuvre concrète – les écoles et les familles attendent un dispositif stabilisé dans les objectifs et dans les moyens -, le Recteur précise qu'il s'agit d'orientations et qu'il n'est pas question de remettre en cause brutalement les implantations autres qu'anglais qui existent déjà dans les écoles. **Sur notre interrogation concernant l'introduction des LV aux cycles II et I, le Recteur confirme que ce projet n'est plus à l'ordre du jour.**

Enfin le Recteur a suggéré qu'une partie du séminaire de réflexion programmé précédemment consacre une partie de ses travaux à cette question. Le SNUipp propose d'y adjoindre une réflexion sur les mutations du métier.

Nous rappelons que la question de l'organisation des écoles et la question du 24+3 sont des préoccupations majeures de notre syndicat.

Nous revenons ensuite sur la question du CAPASH en interrogeant sur les coopérations mises en oeuvre entre les 4 départements et en demandant que des bilans très précis soient tirés de ces mises en place.



Assurance maladie

Comme c'était prévisible, le gouvernement a profité du creux de l'été pour faire voter sa réforme de l'assurance maladie. A l'Assemblée Nationale, l'UMP, et elle seule, a fait passer celle-ci le 30 juillet 2004.

La responsabilisation, qui est au centre du projet, repose essentiellement sur une participation financière des patients, qui réduit la prise en charge par l'assurance -maladie, et pénalise ceux qui ont le moins de moyens et ceux qui sont le plus malades, aggravant les inégalités sociales de santé. Celles-ci sont déjà plus importantes dans notre pays que dans les autres états européens. Injuste, cette conception sera également inefficace : on ne consomme pas du soin par plaisir ! Les dépenses les plus lourdes sont les dépenses hospitalières qui pâtissent du manque de prévention et du retard aux soins des plus démunis. Rien n'est dit dans cette réforme sur le rôle pourtant majeur de l'hôpital public.

Pour la FSU, la responsabilisation devrait désigner, par une vraie politique de prévention et de formation, une meilleure compréhension des processus de santé et de soins, pour que chacun prenne mieux en charge, sa santé et les thérapies possibles. Or, celle-ci n'est pas traitée, pas plus que les questions de santé au travail pour lesquelles les employeurs devraient également être « responsabilisés ». Le projet de réforme n'assure pas non plus, selon la FSU, les financements permettant le développement d'un système de santé de qualité, qui réduise les inégalités sociales.

Retrouvez le dossier complet sur le site de la FSU.

<http://www.fsu-fr.org/>

Rapport Thélot : premières réactions du SNUipp

Le SNUipp exprime son inquiétude face aux premiers éléments, publiés par le Monde, de la version provisoire du rapport de la commission Thélot. Les propositions de ce rapport ne correspondent en rien à ce qui s'est exprimé lors du débat national sur l'Ecole.

Le SNUipp est consterné par le renoncement affiché des 80% des élèves d'une classe d'âge au baccalauréat alors que les premiers éléments de "diagnostic partagé" ont démontré que des progrès considérables ont été réalisés depuis les années 80. Doit-on s'arrêter au milieu du gué, dès que les premiers tassements sont constatés ?

Les centaines de milliers de participants aux débats avaient mis l'accent sur le "comment faire réussir tous les élèves ?". Le rapport propose une baisse des exigences pour certains élèves en réduisant leurs apprentissages aux seuls fondamentaux. Il propose par ailleurs une nouvelle organisation des cycles suggérant une orientation précoce. Il s'agit d'une remise en cause de l'Education pour tous : ce serait inacceptable.

Pour le SNUipp, rien ne justifie le changement du statut des écoles primaires et des personnels qui pourraient entraîner des inégalités entre les écoles.

Si elles se confirmaient, ces mesures ne répondraient pas à l'objectif de la réussite de tous les élèves mais risqueraient, au contraire, d'aggraver les inégalités scolaires.

L'ambition de la réussite de tous, que porte le SNUipp, implique une véritable transformation de l'école (plus de maîtres que de classe, formation, travail en équipe, temps de concertation, prise en charge des élèves en difficulté...). Des mesures qui, évidemment, ne cadrent pas avec les propositions budgétaires parues dans la presse cet été.

Le SNUipp s'adresse au ministère pour que de telles propositions ne soient pas retenues.

Calendrier 2004-2005

Toussaint

samedi 23-10-04 au jeudi 04-11-04

Noël

samedi 18-12-04 au lundi 03-01-05

Hiver

samedi 19-02-05 au lundi 07-03-05

Printemps

samedi 23-04-05 au lundi 09-05-05

Début des vacances d'été

le samedi 02-07-05

Pauvreté dans les propos de François Fillon

Alors que les jeunes, les familles et personnels aspirent à une véritable école de la réussite pour tous, les propos du ministre de l'Education Nationale dans la presse à la veille de la pré-rentrée sont remarquables par leur pauvreté au regard des problèmes posés. Ils signent un manque d'ambition pour l'Ecole. En même temps, la confirmation de nouvelles coupes claires au budget 2005 tout comme les premiers éléments du rapport provisoire de la commission Thélot ne font qu'accroître les inquiétudes sur l'avenir.

Natation : nouvelle réglementation

Une nouvelle circulaire mettant l'accent sur l'importance de dispenser l'enseignement de la natation est publiée à cette rentrée. Elle modifie donc la réglementation actuelle.

Les séances doivent être fréquentes et durer de 30 à 35 mn de pratique effective.

Pour l'encadrement : 3 adultes qualifiés pour une classe de maternelle et deux pour une classe élémentaire. Sont considérées comme personnes qualifiées : "les enseignants, les professionnels soumis à l'agrément de l'IA (MNS, éducateurs et conseillers territoriaux en APS), les bénévoles soumis à cet agrément. Pour plus d'infos :

www.snuipp.fr

Mesures de carte du CTPD du 4 septembre 2004

Le CTPD a été l'occasion de confirmer la hausse démographique que nous annonçons, particulièrement en maternelle. Dans ce contexte, la dotation du département (retrait de 24 postes) ne permet pas de faire face aux besoins : 27 ouvertures pour 13 fermetures de classes. Ce sont donc 14 classes qui fonctionneront avec des moyens ponctionnés sur le potentiel de remplacement du département. Les représentants du SNUipp sont de nouveau intervenus sur la capacité du département à scolariser les moins de 3 ans.

Ouvertures :

Argenteuil élém Côteaux
Cergy mat Chemin Dupuis
Le Thillay élém Centre (cl. mat)
Le Thillay élém G. Champs (cl. mat)
Persan élém Jaurès
Herblay élém Les chênes
Herblay mat Jaurès
Herblay mat Pergaud
St Ouen l'A. élém Val de Liesse
St Ouen l'A. mat Val de Liesse
Montmagny élém Frères Lumières

C2 transformées en ouvertures :

Argenteuil élém Volambert
Villiers le Bel élém Moulin
Goussainville élém France (cl. mat)
Herblay élém Jaurès
Puiseux en F. mat Pagnol
Deuil la Barre élém Mortefontaine
Andilly mat Perrault
Pontoise mat Marcouville
St Ouen l'A. mat Le Notre
Montmagny élém Clément
Grosly mat Centre

Sarcelles mat Bel air
St Gratien mat Moulin
Arronville élém
Auvers sur Oise élém Vavasseur
Fontenay élém Les hirondelles

Fermetures :

Cergy élém Ponceau
Franconville élém Epine Guyon 2
St Ouen l'A. mat Rousseau
Sarcelles élém Ferry

Blocages transformés en fermetures :

Ecouen mat Serres
Jouy le Moutiers mat Les Jouannes
Garges élém Barbusse A
Garges élém Saint Exupéry
Vauréal mat Les Groupes
Montmagny élém Les Lévriers
St Gratien élém Grusse Dagneaux
Us élém
Berville élém

Université d'automne

22, 23 et 24 octobre 2004

Echanger et confronter ses idées, ses réflexions avec d'autres enseignants, des chercheurs, des représentants d'associations ... c'est le défi que le SNUipp a tenté et déjà réussi à trois reprises, lors de ses universités d'automne, désormais rendez-vous annuel. Pendant 3 jours, à La Londe, dans le Var, le programme sera riche et de nombreux intervenants seront présents.



Seront entre autre présent : Elisabeth Bautier, Serge Boimare, Mireille Brigaudiot, Rémi Brissiaud, Christine Campoli,

Benoît Falaize, Michel Fayol, Roland Goigoux, Joëlle Gonthier, Christian Laval, Philippe Meirieu, André Ouzoulias, Eirick Prairat, Frédéric Saujat et de nombreux autres encore...

Intéressé(e)s ? N'hésitez pas : contactez le SNUipp, mais dépêchez vous , le nombre de places est limité...

Direction d'école et fonctionnement des écoles : c'est l'affaire de tous !

Le bon fonctionnement d'une équipe nécessite des moyens en temps de concertation et des moyens humains supplémentaires. Dans ce cadre, **la direction d'école est l'affaire de tous.**

Les conditions actuelles dans lesquelles sont exercées cette mission deviennent insupportables pour les collègues. En témoigne d'ailleurs, la désaffection pour cette fonction chaque année dans le Val d'Oise et nationalement.

Pour animer une équipe, répondre aux multiples sollicitations de l'administration et des municipalités, les temps de décharge octroyés sont de véritables peaux de chagrin au regard des besoins réels.

Les actions se sont multipliées depuis plusieurs années, elles nous ont permis dans le Val d'Oise d'obtenir un quart de décharge pour toutes les écoles de cinq classes et des décharges amplifiées pour les ZEP et REP. Les déclarations d'intention des

minutes successifs n'ont été suivies d'aucune ouverture de négociation sur le sujet, d'aucune proposition en réponse aux problèmes de la direction et du fonctionnement de l'école !

La loi de décentralisation votée à la sauvette en juillet ouvre de plus, à titre expérimental, la porte à la constitution d'EPLP (nous reviendrons plus longuement sur ce dossier).

Des moyens sont pourtant indispensables pour que les directeurs et directrices puissent assumer leurs différentes missions dont celle du fonctionnement de l'école.

Il faut du temps de décharge pour toutes les directions, pour le travail en équipe, des aides matérielles, des améliorations indiciaires significatives, le renforcement du rôle du conseil des maîtres.

Des exigences qui nécessitent des moyens budgétaires à l'opposé de la volonté actuelle de diminution des dépenses publiques.

Le Ministère, en refusant de traiter

sur le fond ce dossier, porte la responsabilité entière des conséquences de la **poursuite du blocage administratif.**

Le SNUipp appelle donc les directeurs et directrices d'école à poursuivre l'action de blocage

- blocage de l'enquête lourde de rentrée

- blocage des enquêtes de l'IEN et de l'IA

- non-transmission des compte-rendus des réunions des conseils des maîtres, d'école et de cycle, ainsi que les enquêtes administratives

- non participation aux réunions de l'administration ou des collectivités territoriales hors temps de travail ou sur le temps de travail sans remplacement.

Le SNUipp Val d'Oise appelle tous les collègues à se réunir sur ces questions, en liaison avec les structures syndicales locales.

11 raisons pour ne pas remplir son bulletin d'adhésion

1- Se syndiquer, ça ne sert à rien !

Ca sert au moins à recevoir à domicile toutes les informations départementales et ... nationales du SNUipp et de la FSU. Et un homme (ou une femme) averti(e) en vaut deux !

Et puis, c'est aussi un moyen de se retrouver pour débattre, émettre des propositions et participer aux décisions. Mieux vaut agir que subir ! Ca sert, en dehors des moments forts où tous se retrouvent, syndiqués, non syndiqués dans une lutte commune, à assurer la continuité de notre combat pour une école solidaire dans une société solidaire. Il est utile voire indispensable d'avoir un syndicat efficace quand il s'agit d'organiser une action, de la prendre en charge matériellement, de se donner des outils qui permettent la diffusion de l'information et des échanges pour être le plus efficace possible. Adhérer, c'est donner au syndicat les moyens de le faire.

2 - Le syndicat n'est pas indépendant ! Quand la gauche est au pouvoir... (on connaît la suite)

Les différentes instances du syndicat sont ouvertes à tous les syndiqués. Tout individu ou groupe, à l'intérieur du syndicat, peut débattre, s'informer, présenter à tous les niveaux (départemental ou national) ses idées, des textes...qu'il peut ou non soumettre au vote. La diversité d'opinion est une richesse. Alors, dans ce système, si on est mauvaise langue, on peut dire que tout le monde peut manipuler ou tenter d'influencer tout le monde !!! Ou bien on peut dire que tout le monde a sa chance de convaincre une majorité...(qui ne se confond pas avec la majorité gouvernementale !!!) Cela s'appelle la démocratie pour le meilleur et pour le pire !

La création, le développement et l'action du SNUipp, témoignent que l'indépendance est possible. Ceux qui portent des accusations nous font souvent de faux procès et ont la mémoire sélective. Ils oublient que sous la gauche (avec Allègre entre autres) comme sous la droite, le SNUipp-FSU s'est mobilisé quand il l'a jugé nécessaire sans tenir compte du pouvoir en place.

Nous ne répèterons jamais assez... ce sont les syndiqués et eux seuls qui élaborent la "politique" du syndicat avec le souci d'intégrer au maximum les idées de tous. Et si certains syndiqués

jugent que leur combat pour une société plus juste passe aussi par un engagement politique ou associatif quel qu'il soit, c'est leur droit le plus strict et cela n'est en rien incompatible avec l'engagement syndical si chacun est conscient du rôle respectif de chaque organisation.

3 - Le syndicat ne s'occupe pas de ce qui me préoccupe !

Si, si !!! Aspects professionnels, sociaux, affectations, changements d'échelon, réflexions sur le métier, condition de travail, recherche... : tout cela est l'objet de notre attention. Et évidemment, tout le reste, ce qui concerne l'école, l'égalité entre les élèves, les collègues, les écoles et la qualité du service public.

4 - Oui, mais tout ça, ça prend du temps !

Oui, c'est vrai... Changer l'école, mettre l'humain au centre de nos sociétés, cela demande du temps, de l'énergie, de la patience, de l'obstination et l'investissement de beaucoup. Mais chacun fait à son rythme, à la mesure de ses disponibilités et de ses priorités du moment. Plus on est nombreux, moins la charge est lourde pour chacun.

5 - Le syndicat n'est pas efficace !

Pour vous convaincre du contraire, essayez tout seul ! Et s'il n'y avait plus de syndicat ? Qu'est-ce qui changerait ? Rêve ou cauchemar ?

Vieille idée, mais toujours d'actualité et internationalement partagée, l'union fait la force ! El pueblo, unido, jamás sera vencido... Nous n'obtiendrons pas tout tout de suite ! Nous ne sommes pas au pouvoir, mais seulement un contre-pouvoir... En face de nous, le pouvoir n'a pas toujours les mêmes valeurs que nous...nous nous en sommes aperçus !

Les syndicats ne sont pas toujours unis, c'est vrai, mais ce n'est jamais de notre part faute d'avoir essayé. Nous savons que même l'unité la plus large ne suffit pas toujours.

6 - Le syndicat ne s'occupe pas assez de pédagogie... (voir § 7)

7 - Le syndicat s'occupe trop de pédagogie... (voir § 6)

En fait on se mêle de tout... et la pédagogie ça nous intéresse aussi... (voir § 3)

8 - Le syndicat freine toute évolution du métier, il est conservateur.

Au contraire, il aspire à de nombreux changements... Il débat et lutte avec les enseignants, les chercheurs, les parents pour obtenir les évolutions qui permettront de lutter contre l'échec scolaire, de travailler mieux et en équipe, avec par exemple plus de maîtres que de classes pour permettre d'autres pratiques.

9 - Le syndicat est corporatiste !

Défendre les collègues et nos conditions de travail font partie de nos missions. Est-ce du corporatisme ? Notre activité ne s'arrête cependant pas là (voir paragraphes précédents).

10 - Oui, mais ça coûte cher !

Peut-être mais 50% du montant de votre cotisation peut être déduit de vos impôts et vous pouvez payer en 10 mensualités par le prélèvement automatique. Faites le calcul par mois. N'est-ce point raisonnable ? Cela représente ce que coûtent la presse, les actions, les charges (locaux, téléphone, timbre, équipement, transport). C'est le prix de notre indépendance ...et de la solidarité !

11 - Je suis fonctionnaire, donc je ne risque rien...

Bien sûr, vous ne pouvez pas être victime d'un licenciement abusif, et pourtant l'arbitraire, le fait du prince, l'opacité des décisions, cela peut vous concerner. A défaut de réussir toujours et partout, au moins, nous empêchons et nous freinons certaines évolutions néfastes. L'équité et la transparence des opérations pour le mouvement, la notation, les départs en stages, les promotions... Cela ne va pas tout à fait de soi. L'action des délégués du personnel existe grâce aux syndiqués et militants du SNUipp.

Et puis, demandez aux Argentins ou dans d'autres pays ! Des pays qui connaissaient des services publics équivalents aux nôtres ont vu leur situation se dégrader immensément en quelques années. Qui aurait cru dans les années 70 que l'on verrait quelques années plus tard des millions de chômeurs et des sans domicile fixe dans notre pays.

Ces derniers mois ont confirmé que nos analyses des dangers qui menacent nos services publics n'étaient pas des vues de l'esprit mais que le libéralisme menace tous les secteurs de notre société. La marchandisation de tous les services publics est programmée.

Rien n'est jamais acquis définitivement !



ALORS ... AGIRONS-NOUS ENSEMBLE ?

Réfléchissez, comparez les pratiques (pas seulement les paroles, aussi belles soient-elles) et si vous avez encore d'autres bonnes raisons pour ne pas vous syndiquer au SNUipp, n'hésitez pas à nous en faire part, nous transmettrons !

NOM : M. Mme. Mlle **Prénom :**

Nom de jeune fille : **Date de naissance :**

Adresse personnelle (envoi des publications) :

Code Postal : **Ville :**

Téléphone : **e-mail :**

Etablissement :

Date & Signature

Le SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser les publications éditées par l'organisation syndicale.

Je demande au Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC du Val d'Oise de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp Val d'Oise.

La cotisation syndicale ouvrira droit à un crédit d'impôt égal à 50 % du montant de la cotisation sur l'impôt sur le revenu 2004.

Exemple : Pour une cotisation de 100 euros : crédit d'impôt = 50 euros.

COTISATIONS 2004/2005

échelon	insit.	prof. écoles	prof. écoles hors classe
01	88,60	90,70	129,70
02	93,00	98,00	146,70
03	95,50	103,30	157,50
04	97,30	108,80	168,20
05	101,00	114,90	183,00
06	102,00	122,20	194,20
07	104,30	129,60	205,40
08	109,80	139,00	
09	115,30	148,50	
10	122,80	160,30	
11	134,80	172,50	

ATTENTION : MONTANTS EN EUROS

→ Afin de simplifier le tableau des cotisations, nous ne faisons apparaître que les cotisations correspondant aux échelons normaux des corps.

- **instituteurs spécialisés**, ajouter **3,9 euros**
- IMFAIEN **6,7 euros**
- bénéficiant de la NBI **6,9 euros**
- **directeurs**, ajouter (quel que soit le corps)
- 2 à 4 classes **4,2 euros**
- 5 à 9 classes **7,8 euros**
- 10 classes et + **10,4 euros**
- directeurs de SEGPA **12,9 euros**
- Aide - éducateurs, assistants d'éducation **53,4 euros**
- Mi-temps -> 7ème échelon, **70,2 euros**
- Mi-temps du 8ème au 11ème échelon, PE2 **88,5 euros**
- Retraités : **88,5 euros**
- PEGC : 0,51 % du salaire brut

PEGC temps partiel : cotisation de l'échelon au prorata du temps effectué

→ Congé formation, congé mobilité, CPA : 80% de la cotisation de l'échelon occupé.

Le montant de ma cotisation est : _____

Je paye avec 1 ou 4 chèques à l'ordre de SNUipp Val d'Oise _____

_____ Je choisis le prélèvement BPRNP (remplir le formulaire ci-dessous et joindre un RIB). Indiquer le nombre de prélèvements mensuels souhaités : _____

_____ Je choisis le prélèvement reconductible

<p>TITULAIRE DU COMPTE</p> <p>Nom et prénom _____</p> <p>adresse _____</p> <p>Code postal _____ Ville _____</p> <p>COMPTE à DEBITER</p> <p>Code Etablissement _____ Code guichet _____</p> <p>N° de compte _____ Clé _____</p> <p>Date _____ Signature _____</p>	<p>AUTORISATION de PRELEVEMENT</p> <p>J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai directement le différé avec le créancier.</p>	<p>N° NATIONAL EMETTEUR</p> <p style="border: 1px solid black; padding: 2px;">405.975</p> <p>ORGANISME CREANCIER</p> <p>SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX</p> <p>Etablissement teneur du compte (à compléter SVP)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
--	--	--

Syndiquez-vous, re-syndiquez-vous dès la rentrée !

Réduction d'impôt égale à 50% du montant de votre cotisation
Possibilité de payer en 10 mensualités